

Allons
Enfants



PROGRAMME DES EUROPEENNES

2023

Introduction

L'Union européenne, quel avenir commun nous permet-elle de dessiner ?

Cette institution qui nourrit notre quotidien depuis des décennies reste encore opaque pour de nombreux citoyen·ne·s européen·ne·s. En 2019, seuls 27 % des 18-24 ans et 36 % des 25-34 ans ont voté. Comment peut-elle encore nous faire espérer et mobiliser les électeur·rice·s ?

Les élections européennes de 2024 s'inscrivent dans un climat qui nous oblige à fédérer nos 27 Etats vers la construction d'un futur désirable. Nous avons collectivement subi la crise sanitaire, nous vivons le retour de la guerre sur le territoire européen en Ukraine et nous devons affronter la crise climatique et sociale qui se fait de plus en plus urgente.

Comment imaginer relever ces défis sans la puissance de l'Union européenne ?

Elle est une source de paix, d'innovation et de progrès, le projet européen commun doit être désirable car nécessaire.

C'est dans une double dynamique que le projet d'Allons Enfants réside. Il nous apparaît essentiel en premier lieu d'engager une simplification pour rendre accessible l'Union Européenne à ses citoyen·ne·s. Sans pédagogie et participation citoyenne, tout projet politique est soumis au scepticisme. Aussi, nous avons l'ambition de faire entendre la voix et les besoins de notre génération. Nous sommes les citoyen·ne·s qui allons subir les conséquences des décisions politiques prises en notre nom, c'est pourquoi Allons Enfants !

Environnement



LE BUDGET JEUNE ECOLOGIQUE

NOTRE CONSTAT

Le 6ème rapport d'évaluation du GIEC paru le 20 mars dernier explique, qu'en dépit d'une sensibilisation croissante de la population aux conséquences du dérèglement climatique, si les modes de vie ne changent pas davantage, il sera impossible d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050.

Pour la jeunesse la crise environnementale est la préoccupation principale mais force est de constater que cette inquiétude grandissante ne se traduit que timidement dans les comportements et les politiques publiques nationales et européennes. Cette jeunesse européenne porte une mobilisation massive mais la volonté d'action est limitée par le manque de moyens et d'outils mis à sa disposition. Cette génération et les suivantes vont être celles qui vont devoir faire face aux décisions publiques prises à ce jour, il est alors nécessaire qu'elles aient voix au chapitre.

Dès lors, il est question de donner à la jeunesse la possibilité de participer à l'arbitrage financier dans nos démocraties. Si elle prend part à cette médiation, elle devient un public à convaincre et non plus une caution à utiliser au moment des élections.

NOS PROPOSITIONS



Inscrire dans le budget de l'Union européenne un financement pour la jeunesse des Etats membres afin de porter des arbitrages en matière d'écologie.

Il est question d'octroyer un budget d'un milliards d'euros et de faire voter les 18-30 ans pour décider des dépenses à mener (soutien à des associations nationales ou européennes, formation...)



DES DÉLÉGUÉ.E.S JEUNES POUR REPRÉSENTER LEUR PAYS DANS LES NEGOTIATIONS CLIMATIQUES

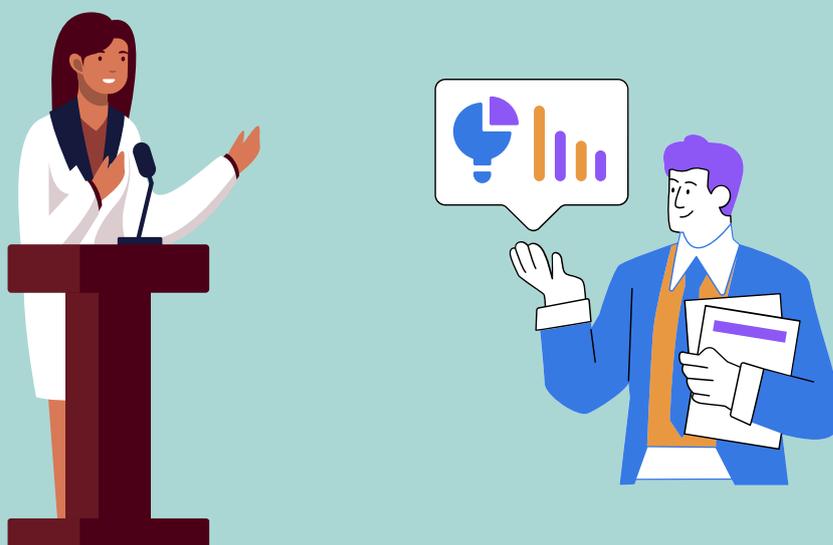
NOTRE CONSTAT

Les délégué.e.s jeunes est un dispositif créé par RESES et CliMates puis rejoint par JAC. Ce sont deux délégué.e.s nommé.e.s pour un an, leur rôle est d'accompagner la délégation française lors des COP pour porter la voix de la jeunesse dans une dimension consultative.

A ce jour, l'impact reste difficilement quantifiable, il est donc question de compléter le dispositif pour lui donner un pouvoir réel et une voix indépendante.

NOTRE PROPOSITION

2 délégués nommés pour 1 an représentant leur pays pour porter la voix de la jeunesse lors des COP



DEVELOPPER DES SUPPORTS D'APPUI A L' EMPLOI VERT

NOTRE CONSTAT

LEn novembre 2023, le chômage des jeunes au sein de l'Union Européenne s'élevait à 14,5%, soit 2 814 millions jeunes (EuroStat, 2023). Face à ce constat, l'emploi vert apparaît comme une solution durable au chômage des jeunes, tout en conciliant développement économique, éco-responsabilité et sensibilisation de nos sociétés aux questions environnementales.

L'Union européenne s'est fixée comme objectif pour 2030 de créer 2,5 millions d'emplois dans le secteur des énergies renouvelables (Institut Jacques Delors). Mais aujourd'hui, les 27 Etats membres de l'UE ne sont pas tous au même niveau, ce qui rend cet objectif difficile à atteindre. Les 163 000 emplois dans le secteur des énergies fossiles sont actuellement concentrés dans 5 pays de l'UE: Pologne (56%), Allemagne (12%), Roumanie (10%), Tchéquie (9%) et Bulgarie (6%) (Institut Jacques Delors).

Pour éviter le creusement du chômage causé par la transition énergétique, l'emploi vert apparaît comme une solution attractive pour les entreprises et les gouvernements. La favorisation des entreprises et associations éco-responsables qui forment les jeunes NEET est une urgence pour créer une économie durable.

Par ailleurs, offrir une formation dans des secteurs durables aux employé.e.s permettra de provoquer un changement structurel vers une transition progressive, limitant les licenciements abruptes.

NOS PROPOSITIONS

Accompagner les entreprises dans la transformation des métiers et de l'offre



L'accélération de la création d'emploi vert, vivier d'emploi pour les jeunes générations



Imposer une formation aux enjeux environnementaux dans tous les corps de métiers



Education



10 SEMESTRES D'ETUDES SUPERIEURES FINANCEES

NOTRE CONSTAT

Afin de permettre aux jeunes qui le souhaitent d'accéder à l'enseignement supérieur et de se rapprocher de l'idéal méritocratique, l'enjeu du financement des études est central.

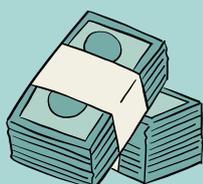
Les jeunes européen.e.s sont plus nombreux..se à se situer sous le seuil de pauvreté, 14% contre 11% dans le reste de la population. A ce jour, même si les transferts sociaux réduisent fortement cette pauvreté, le cadre proposé n'est absolument pas assez protecteur et ne permet pas à de nombreu.x.se étudiant.e.s de vivre cette période sereinement.

Un système de rémunération pour les étudiant.e.s existe par exemple au Danemark, selon le modèle danois, chacun.e dispose de 70 semestres rémunérés entre 180 et 800 euros par mois suivant les revenus de l'étudiant.e.

Cette allocation permet aux étudiant.e.s de se concentrer sur leur scolarité, ce qui réduit les risques d'échec scolaire en levant le stress des problèmes financiers et les troubles psychologiques qui en découlent. Cette mesure vise à promouvoir l'égalité entre les jeunes de différentes classes sociales, pour permettre à tou.te.s d'accéder aux études supérieures.

NOS PROPOSITIONS

La mise en place d'un "revenu étudiant européen" distinct du revenu familial.



L'allocation doit être modulée en fonction du coût de la vie dans le pays européen concerné, à 60 % du revenu médian afin de permettre de vivre dignement de cette allocation.

Des mesures de calculs supplémentaires pourront être ajoutées au regard du coût de la vie dans les différentes villes européennes.



GARANTIR DES CONDITIONS DE LOGEMENT DIGNES AUX ETUDIANT.E.S BENEFICIAINT DU PROGRAMME ERASMUS

NOTRE CONSTAT

Afin de permettre aux jeunes qui le souhaitent d'accéder à l'enseignement supérieur et de se rapprocher de l'idéal méritocratique, l'enjeu du financement des études est central.

Les jeunes européen.e.s sont plus nombreux..se à se situer sous le seuil de pauvreté, 14% contre 11% dans le reste de la population. A ce jour, même si les transferts sociaux réduisent fortement cette pauvreté, le cadre proposé n'est absolument pas assez protecteur et ne permet pas à de nombreu.x.se étudiant.e.s de vivre cette période sereinement.

Un système de rémunération pour les étudiant.e.s existe par exemple au Danemark, selon le modèle danois, chacun.e dispose de 70 semestres rémunérés entre 180 et 800 euros par mois suivant les revenus de l'étudiant.e.

Cette allocation permet aux étudiant.e.s de se concentrer sur leur scolarité, ce qui réduit les risques d'échec scolaire en levant le stress des problèmes financiers et les troubles psychologiques qui en découlent. Cette mesure vise à promouvoir l'égalité entre les jeunes de différentes classes sociales, pour permettre à tou.te.s d'accéder aux études supérieures.

NOS PROPOSITIONS

Contraindre les États ou leurs collectivités infra étatiques à proposer des logements aux étudiants erasmus avec une procédure de location simplifiée et des prix décents.



Proposer directement le financement de logement "Erasmus" dans les villes accueillant des étudiant.e.s Erasmus sur le modèle logement crous dans les villes impactées par un parc locatif saturé avec une attribution des logements priorisée en fonction de critères sociaux.

DONNER L'OPPORTUNITÉ D'UNE EXPERIENCE EUROPEENNE AUX JEUNES EN FORMATION COURTE

NOTRE CONSTAT

A ce jour, l'opportunité de partir étudier ou d'effectuer des stages dans un autre pays européen est principalement réservée aux étudiant.e.s ayant des formations longues et élitistes.

Afin d'offrir cette possibilité au plus grand nombre, il est nécessaire de développer ces dispositifs à plus grandes échelles. Cette dynamique doit permettre de renforcer pour toute la jeunesse ce sentiment d'appartenance européenne et l'équité dans les chances que l'Union européenne permet de donner à tou.te.s.

Il est donc question d'imposer dans toutes les formations, un temps d'apprentissage dans un pays européen autre que celui de notre lieu d'étude.

NOS PROPOSITIONS

Contraindre les universités, les écoles de formation, les lycées professionnels à organiser avec leur étudiant.e.s une session d'apprentissage en Europe



Création d'une plateforme d'emploi et de stage européenne pour l'intégration professionnelle afin de répertorier toutes les opportunités, de faciliter les recherches et les mises en relation entre étudiant.e.s et structures d'accueil.

Démocratie Européenne



INSTAURER LE DROIT DE VOTE A 16 ANS POUR LES ELECTIONS EUROPEENNES

NOS PROPOSITIONS

Imposer à l'échelle de l'Union européenne le droit de vote à 16 ans pour les élections européennes



Engager une réflexion sur le vote électronique



Renforcer les cours d'éducation à la citoyenneté en incluant la dimension européenne

ÉLIRE LES PARLEMENTAIRES EUROPEENS PAS SUR DES LISTES NATIONALES MAIS TRANSNATIONALES

NOTRE CONSTAT

Élections après élections, l'Union européenne est pointée du doigt comme alimentant le déficit démocratique. En corollaire du problème de représentativité des citoyen.ne.s, l'Union européenne peine à parler d'une voix, ce qui pèse sur le sentiment d'appartenance européen.

A ce jour, trop souvent encore les programmes politiques sont présentés par des partis nationaux qui centrent leur réflexion autour d'enjeux propres à la France. Cette dynamique induit que les élections européennes sont repoussées au second plan, une élection sanction en attendant les prochaines élections présidentielles.

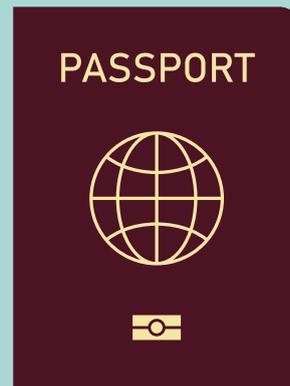
Afin de donner un nouveau souffle à l'Union européenne, d'en faire une actrice majeure au service des besoins des peuples, nous avons besoin collectivement de construire une matrice commune. Les règles électorales qui diffèrent d'un pays à l'autre ne permettent pas l'émergence d'une démocratie transnationale commune. Il est nécessaire de penser cette élection au service de tou.te.s les européen.ne.s.

NOS PROPOSITIONS

Imposer une uniformisation des règles pour les élections européennes



Créer des listes transnationales avec des partis politiques transnationaux ou sur la base des groupes présents au Parlement européen



Solidarité Européenne



LA RECONNAISSANCE DU DROIT DES GÉNÉRATIONS FUTURES

NOTRE CONSTAT

L'enjeu du droit des générations futures est une dimension de plus en plus questionnée au regard des dangers grandissant que font porter nos sociétés sur celles-ci. Nous ne pouvons plus nier les impacts multiples dont les dommages potentiels causés à nos successeurs sont encore imprévisibles : le changement climatique, les pesticides, les pollutions endocriniennes, le transhumanisme... Face à ces enjeux existentiels, il s'agit dès lors de changer de contrat de civilisation. Le droit des générations futures inclut que nous nous devons d'adapter notre droit et notre politique à la portée de nos actions.

Le 27 octobre 2023, le Conseil constitutionnel français a reconnu "le droit des générations futures à vivre dans un environnement sain" relativement à une question prioritaire de constitutionnalité (QPC) posée par des militants antinucléaires. Cela induit selon l'avocat Me Stéphane-Laurent Texier que "lorsque le législateur va adopter une loi susceptible d'entraîner une atteinte grave et durable à l'environnement, il doit faire en sorte que les choix qu'il opère ne viennent pas compromettre les besoins des générations futures et des autres peuples. C'est une décision qui pose des jalons très importants pour la protection de l'environnement".

NOS PROPOSITIONS

Inscrire dans le Pacte vert pour l'Europe le droit des générations futures à vivre dans un environnement sain. Les pays de l'UE sont déterminés à atteindre la neutralité climatique d'ici à 2050, respectant ainsi les engagements pris dans le cadre de l'accord de Paris. Le pacte vert pour l'Europe est la stratégie mise en œuvre par l'UE pour réaliser l'objectif à l'horizon 2050. Les pays de l'UE sont déterminés à atteindre la neutralité climatique d'ici à 2050, respectant ainsi les engagements pris dans le cadre de l'accord de Paris.



UNE PRISE EN CHARGE DIGNE ET ADAPTEE POUR LES JEUNES REFUGIE.E.S ET MIGRANT.E.S

NOTRE CONSTAT

La Garantie européenne pour l'enfance, initiée en 2019 par la Commission et adoptée en juin 2021, a pour objectif de garantir à chaque enfant en Europe menacé par la pauvreté et l'exclusion sociale l'accès à ses droits fondamentaux comme les soins de santé, l'éducation, la nutrition et le logement.

Les mineurs représentent une part croissante des personnes en situation de migration dans le monde et des arrivées migratoires vers l'Union européenne, 35,5 millions d'enfants dans le monde vivent en dehors de leur pays de naissance en 2020. Malgré un cadre juridique protecteur et de nombreuses initiatives politiques et associatives en faveur de ces enfants, des pratiques exposent toujours les jeunes migrants à des violations importantes de leurs droits.

En tant que population particulièrement vulnérable, ils bénéficient à ce jour de droits et de garanties notamment dans le cadre du régime d'asile européen commun. D'autres textes législatifs européens prévoient également des dispositions spécifiques pour les mineurs non accompagnés, par exemple la directive relative à la lutte contre la traite des êtres humains, la directive Retour, et la directive relative au droit au regroupement familial. Malgré cet arsenal législatif et politique, les problématiques restent nombreuses au sein des États membres tant en matière de conditions d'accueil, de système de tutelle, de dispositifs de protection ou d'exposition à des risques d'exploitation.

NOS PROPOSITIONS

La réforme du processus Dublin III

L'interdiction des tests osseux en Europe

La coordination et l'harmonisation des procédures d'accueil des jeunes migrant.e.s dans tous les pays de l'Union européenne



UNE PROTECTION RENFORCEE DES FEMMES ET DES PERSONNES LGBTQIA+

NOTRE CONSTAT

Des progrès ont été observés dans l'Union européenne ces dernières années sur la voie de l'égalité des personnes LGBTQIA+. Pour autant, la discrimination à leur égard persiste, 43 % d'entre elles ayant le sentiment de faire l'objet d'une discrimination (selon l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne).

Dernièrement, les gouvernements polonais et hongrois ont pris des mesures discriminantes : la récente loi hongroise assimilant homosexualité et pédophilie, ainsi que la mise en place de « zones sans idéologie LGBTQIA+ » en Pologne. Ces développements ont généré l'indignation des Européens attachés à une « Union de l'égalité ». À ce titre, dix-sept Etats européens ont cosigné un texte pour dénoncer la nouvelle loi hongroise.

Alors que les stéréotypes et les préjugés envers les personnes LGBTQIA+ demeurent, l'action de l'Union européenne dans la protection des droits de ces personnes et la lutte contre les discriminations est primordiale.

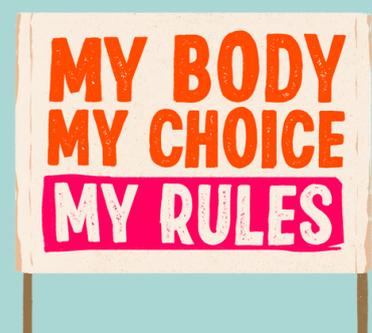
Le droit et les politiques de l'UE garantissent l'égalité et l'absence de discrimination fondée sur l'orientation sexuelle, conformément aux articles 10 et 19 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE) et à l'article 21 de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne. La Commission européenne a présenté en novembre 2020 la toute première stratégie de l'UE en faveur de l'égalité des personnes LGBTQIA+.

NOS PROPOSITIONS

Imposer une harmonisation des délais du recours à l'IVG en Europe et contraindre les Etats membres et les Etats candidats à respecter ce droit.

Reconnaissance du sexe neutre sur les papiers d'identité et administratifs

Accueil inconditionnel des femmes et des personnes LGBTQIA+ menacées dans leur pays d'origine



Economie



IMPOSER UNE REMUNERATION DECENTE DES STAGIAIRES

NOTRE CONSTAT

Faire travailler gratuitement un stagiaire, c'est profiter de la fragilité de l'insertion professionnelle des étudiant.e.s et des jeunes travailleur.euse.s et du rapport de force du marché du travail.

Ainsi, sans ressource supplémentaire et avec la gratification minimale garantie en France, un.e étudiant.e est censé.e vivre avec 578 € par mois. Un.e stagiaire travaille à plein temps dans l'entreprise et occupe un poste à plein temps. Si certains avancent que le stage est une formation pour l'étudiant.e ou l'apprenti.e plus qu'une aide pour l'employeur, une vraie charge de travail est abattue et mérite donc un salaire digne à la hauteur du travail accompli.

NOS PROPOSITIONS

Imposer une rémunération des stages longs - plus de deux mois - au moins au niveau du seuil de pauvreté dans chaque pays de l'Union européenne.

Même avec cette rémunération minimale, embaucher un.e stagiaire reste compétitif pour une entreprise du fait de l'absence de cotisations patronales sur la gratification versée et de la facilité du recours par rapport aux autres contrats de travail précaire (CDD, intérim...) qui sont soumis à des conditions légales strictes.

Les PME et associations recevraient une subvention pour que l'embauche d'un stagiaire ne représente pas un coût désincitatif, subvention qui serait financée par un prélèvement de 2% sur les gratifications versées au-dessus du seuil de pauvreté (constitution d'un fonds solidarité stage).



DEVELOPPER UNE PLATEFORME EUROPEENNE DE PROMOTION DE L'EGALITE SALARIALE

NOTRE CONSTAT

Aujourd'hui en France, les femmes ont en moyenne un salaire 15 % inférieur à leurs collègues masculins. Ce chiffre se place dans la moyenne des pays européens : en Estonie, République Tchèque, Allemagne, Autriche ce pourcentage dépasse les 20 % quand en Italie, Belgique ou Slovénie il est inférieur à 5 %.

La précarité féminine est une problématique en tant que telle, à laquelle nous devons répondre par des mesures concrètes qui ne doivent pas être seulement noyées dans des réformes globales du monde du travail.

A ce jour, même si dans l'Europe des politiques pour plus de transparence et moins d'inégalités se mettent en place, cela se met en œuvre sans réelle homogénéisation.

NOS PROPOSITIONS

Créer une plateforme européenne sur laquelle les services "ressources humaines" des entreprises devraient indiquer :

- La grille des salaires, si utilisée
- Le salaire minimum des employés et des stagiaires
- Le pourcentage d'inégalité salariale
- Le baromètre RH

De l'autre côté, cette plateforme pousserait les entreprises à entamer des politiques afin d'améliorer les conditions de travail.

Instaurer des amendes réellement dissuasives sur les entreprises européennes qui ne respectent pas l'égalité salariale

Cette plateforme serait ouverte au public et accessible en ligne et permettrait aux salarié-e-s de connaître l'environnement de travail, de le comparer aux autres entreprises du marché, de connaître les pratiques européennes et ainsi inciter à la mobilité des travailleurs au sein de l'UE.

Cette pratique bénéficiera aux deux parties et permettra une réelle transparence européenne. Elle ne s'appliquera que pour les entreprises de plus de 50 salariés afin de ne pas pénaliser les petites et moyennes entreprises.

FORMER ET INNOVER POUR LES METIERS DU FUTUR

NOTRE CONSTAT

Les sociétés européennes changent. Les dynamiques démographiques montrent que sept pays membres de l'UE ont vu leur population baisser entre 2022 et 2023 (Toute l'Europe, 2023). Par ailleurs, les taux de natalité à l'échelle européenne traduisent une baisse progressive : en 2021, 9,1 naissances pour 1 000 habitants ont été comptabilisées, en comparaison à 2019, avec 9,3 naissances, et 2008, 10,6 naissances, pour 1 000 habitants (Toute l'Europe, 2023). Du côté du taux de mortalité, les effets de la pandémie de Covid-19 se font encore sentir, 5,3 millions de décès pour l'année 2021, par rapport à 5,2 millions en 2020 et 4,7 millions en 2019 (Toute l'Europe, 2023). En 2021, il y a donc eu plus de décès que de naissances, résultant en un accroissement naturel négatif, et donc une baisse de la population de l'UE. Et pour 2021, même l'apport migratoire n'a pas suffi pour rendre le taux de croissance de la population européenne positif. Ceci concerne également la France : 2022 a été l'année d'atteinte d'un point bas record depuis 1995, avec 93,8 naissances pour 100 femmes, contre 109,7 en 2010 (Insee, 2023). Le nombre de décès, lui, est en augmentation, également à cause des répercussions de la pandémie : en 2022, 5 000 décès de plus qu'en 2021 ont été comptés, soit une augmentation de 0,8% du taux de mortalité (Insee, 2023). Une dernière observation est le vieillissement de la population : au 1er janvier 2023, en France comme dans l'UE, 1 personne sur 5 a plus de 65 ans, représentant en France 21,3% de la population, contre 20,8% en 2021 et 17,8% en 2011 (Insee, 2023).

Toutes ces données illustrent le fait que la démographie des États européens évolue, et cela a des conséquences sur leurs conditions socio-économiques : certains métiers disparaissent, notamment dans l'agriculture, la santé (médecins, infirmier.ère.s et aides soignant.e.s), ou encore dans les métiers du service (vendeur.euse.s, cuisinier.ère.s, métiers de l'hôtellerie/restauration, etc.). Ces domaines aussi indispensables au progrès de notre société sont en crise face aux évolutions démographiques. Il faut donc repenser la création de métiers et l'attractivité de ces domaines, en questionnant les politiques d'éducation et la revalorisation des formations professionnalisantes, pour assurer l'avenir des sociétés en accompagnant et valorisant ce changement.

NOS PROPOSITIONS

Une valorisation de ces corps de métiers dans l'éducation, qui ne doivent plus être traités comme des sous métiers.

L'application plus générale et plus mise en avant des classes européennes, des erasmus, avec aussi des aides qui permettent de lever certaines censures sociales dues à des problèmes de financement pour les famille d'y faire participer leurs enfants.

Une dédramatisation des secteurs de la médecine, qui ne doivent plus être vendues comme des filières difficiles et non abordables, avec par la même occasion la mise en avant des filières existantes qui en facilite l'entrée et son développement dans les écoles (Ex : La filière ST2S).



Culture



DEVELOPPER UN "PASS JEUNE EUROPE INTERRAIL" SUR LE MODELE DU PASS CULTURE

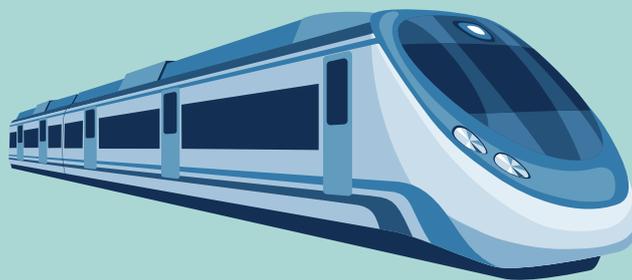
NOS PROPOSITIONS

Cette proposition constitue une opportunité d'ouverture sur l'Europe pour les 18-25 ans.

De plus cela permettrait d'avoir une meilleure équité sociale dans la possibilité de voyager. Ce PASS Interrail peut être utilisé dans toute l'Europe sauf son pays d'origine. Des initiatives similaires ont déjà été mises en place comme par exemple en Allemagne avec le pass illimité à 49€ à l'été

Quel modèle ?

Financé par l'UE sur le modèle du PASS CULTURE en France il prendra la forme d'un chèque voyage.



INSTAURER UNE NUIT EUROPEENNE DE LA CULTURE

NOTRE CONSTAT

Les événements culturels doivent être utilisés comme un levier pour réunir les pays dans la construction d'une culture commune. En France, la nuit des musées connaît un énorme succès, avec près de 1300 musées participants en 2023, et 3400 musées dans toute l'Europe (Ministère de la Culture, 2023). Mais ces chiffres montrent que la France est représentée en proportions inégales en termes de culture par rapport au reste de l'Europe, et que cette initiative reste peu reproduite par les autres États européens. Et étant donné que son objectif premier est d'attirer un public plus jeune dans les établissements culturels, il apparaît évident que, la jeunesse étant au centre des mobilités, l'Europe doit proposer plus de partenariats entre les institutions culturelles.

NOS PROPOSITIONS

Proposer plus d'actions culturelles à l'occasion de cette nuit européenne des musées et inciter au développement des jumelages entre les institutions culturelles. Ceci faciliterait entre autres le prêt d'œuvres comme l'organisation d'expositions communes.



Refonder la nuit européenne des musées en l'élargissant à une nuit européenne de la culture. Les jumelages permettraient d'organiser des expositions itinérantes, les partenariats entre les musées offriraient la possibilité d'inviter des artistes européen.e.s, de réaliser des performances artistiques, musicales... Ce projet instaurerait un partage culturel et une meilleure connaissance du patrimoine, dans le but de créer une culture européenne qui nous soit propre.

Reproduire chaque année l'opération "La classe, l'œuvre !" qui a été faite pour la Nuit Européenne des Musées 2023 (Ministère de la Culture, 2023), qui consiste à faire travailler les enfants d'écoles sur une œuvre et à présenter leurs travaux durant cette nuit. Par ailleurs, élargir les partenariats avec les écoles, pour pouvoir accueillir plus d'écoles durant cette Nuit, et pouvoir donner accès à la culture notamment aux écoles issues de Zones d'Éducation Prioritaire.



DIMINUER L'IMPACT CARBONE DU DOMAINE DE LA CULTURE

NOTRE CONSTAT

Cinéma, musique, audiovisuel, édition, spectacle vivant, musées, bibliothèques... Le secteur de la culture, très dynamique en France, représente au total plus de 600 000 emplois directs et un poids économique conséquent (2,3% du PIB en 2018).

La production et la diffusion des œuvres, la création et l'entretien des infrastructures, la mobilité des artistes et des publics pèsent notamment sur le bilan carbone des industries culturelles et créatives (ICC). La culture dépend elle aussi très fortement des énergies fossiles, notamment l'alimentation, l'usage des bâtiments et du numérique, ou les besoins en énergie. Une dépendance dont le monde culturel a pris plus largement conscience récemment. En effet, la production et la diffusion des œuvres, la création et l'entretien des infrastructures, les déplacements (des artistes, des œuvres et du public) pèsent notamment sur le bilan carbone des industries culturelles et créatives (ICC).

Comme le montre une étude publiée en 2022 par l'Institut national des études territoriales (INET), le monde des arts et de la culture s'engage depuis plusieurs années dans une démarche de transition écologique : réduction de la consommation énergétique, limitation des émissions de CO₂, meilleure conception des bâtiments culturels à travers notamment le choix des matériaux, intégration des enjeux de la mobilité, réutilisation de matériel... mais aussi sensibilisation du public par des programmations engagées.

Si la Culture n'est pas le secteur le plus émetteur de CO₂, ses connexions avec la plupart des autres secteurs économiques lui confèrent un rôle clé dans les changements de pratiques. De plus, les activités culturelles contribuent à garantir une société durable et vivable. Enfin, en façonnant l'imaginaire commun, elle participe à la prise de conscience collective des enjeux écologiques.

NOS PROPOSITIONS

Une uniformisation des normes écologiques du milieu culturel à l'échelle européenne



L'impulsion contrôlée d'un changement de pratiques : sensibiliser et former les acteurs et les publics, mettre en place des programmes engagés, éco-concevoir les œuvres et les événements intégrer les enjeux de mobilité, réduire les échelles des événements (si possible, en relocalisant ceux-ci), réutiliser et recycler les matériaux...

Création d'une culture commune européenne autour de l'enjeu d'un futur désirable

Social



REVENU UNIVERSEL JEUNE

NOTRE CONSTAT

Ces dernières années, les transferts sociaux accordés par les différents Etats membres de l'UE ont eu un impact de plus en plus faible sur la réduction de la pauvreté, notamment chez les jeunes dont le niveau de vie est plus faible que pour le reste de la population. Le système de redistribution doit être amélioré en proposant pour la première fois une allocation plus directe et transparente pour lutter efficacement contre les inégalités.

NOS PROPOSITIONS

Créer une allocation de solidarité destinée à ramener au-dessus du niveau du seuil de pauvreté les jeunes de moins de 25 ans. Tout·e ressortissant·e européen·ne âgé·e de 18 à 24 ans vivant dans un foyer fiscal dans lequel la part de chaque personne équivaut à moins de 60 % du revenu médian du pays de résidence se verrait proposer une allocation différentielle compensant la différence entre le montant de la part de chaque personne au foyer et le niveau du seuil de pauvreté.



Financer cette allocation en redéployant une partie du fonds de solidarité européenne (FSE) et en mettant en œuvre les propositions de la commission de création de nouvelles ressources propres dans le cadre financier pluriannuel 2021-2027 (part de l'impôt sur les plus grosses sociétés, part de la TVA, part de la taxe sur les transactions financières en cours de discussion...).



CREER UN DISPOSITIF DE JUMELAGE ENTRE DES JEUNES DIPLÔME.E.S ET DES PROFESSIONNEL.LE.S EN PRE- RETRAITE POUR FACILITER L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES

NOTRE CONSTAT

Le dialogue inter-générationnel est la clef de sociétés fonctionnelles et tournées vers le progrès. L'insertion professionnelle des jeunes diplômé.e.s est une condition centrale à ce progrès. Aujourd'hui, malgré leurs études, la plupart des jeunes Européens font face à des conditions de travail dégradées, notamment illustrées par un salaire plus faible et des qualifications à réadapter constamment. Les employeurs le justifient par le manque d'expérience et le temps d'adaptation nécessaires pour devenir un salarié "régulier". Par ailleurs, aujourd'hui encore beaucoup trop de jeunes diplômé.e.s ne trouvent pas de métier dans les 6 mois après leur obtention d'un diplôme, en raison des différentes situations économiques et démographiques des Etats. L'insertion professionnelle des jeunes doit donc être repensée vers un système durable et mutuellement bénéfique pour les employé.e.s comme pour les employeurs. C'est pourquoi nous proposons un dispositif dans lequel chaque jeune diplômé.e sera jumelé.e avec un.e professionnel.le en pré-retraite.

NOS PROPOSITIONS

Créer une plateforme digitale européenne sur laquelle tout.e salarié.e d'une petite, moyenne ou grande entreprise se préparant à partir à la retraite apparaît, rendant accessibles son adresse mail et son numéro de téléphone professionnel. La plateforme ressemblera à la plateforme lycéenne ParcoursSup, dans laquelle chaque entreprise et chaque employé.e aura sa fiche de présentation des activités principales, ainsi que les compétences requises.

Recommander à toute université et entreprise européenne de s'inscrire sur la plateforme en insistant sur la réciprocité des avantages qu'elle présente : la plateforme favorisera les jeunes diplômé.e.s, qui non seulement trouveront un emploi dès l'obtention de leur diplôme à un salaire décent, mais bénéficieront d'un coaching personnalisé d'un.e employé.e et s'inséreront plus rapidement dans le monde du travail ; la plateforme profitera également aux entreprises, qui assureront la constance et le renouvellement de leurs effectifs, et augmenteront leur productivité en retirant la formation et le temps d'adaptation nécessaires à chaque jeune nouvellement employé.



HARMONISATION DE L'ACCES A LA SANTE SEXUELLE DE LA JEUNESSE EUROPEENNE

NOTRE CONSTAT

La prise en charge de la santé sexuelle en Europe reste extrêmement hétérogène, alors qu'elle constitue un droit humain à part entière et une question de santé publique. L'accès aux protections hygiéniques, à la contraception et au recours à l'IVG loin d'être acquis pour toutes les femmes est aussi de plus en plus remis en cause par les gouvernements d'extrême droite.

Les protections hygiéniques. La précarité menstruelle empêche les personnes menstruées d'avoir une hygiène menstruelle, mettant en danger leur santé. Les prix des protections hygiéniques s'élèvent à 1167€ sur toute une vie ([Slate, 2023](#)), ce qui affectent les personnes les plus vulnérables. Par ailleurs, la santé menstruelle peut être un obstacle à l'éducation des personnes menstruées, les empêchant d'aller à l'école à cause de règles douloureuses, ou à cause du stigma social autour de la menstruation. Il faut donc augmenter fortement l'accès économique et physique aux protections hygiéniques à toutes les personnes menstruées, en baissant les prix et en mettant des protections hygiéniques à disposition dans les lieux publics, notamment les écoles et les entreprises.

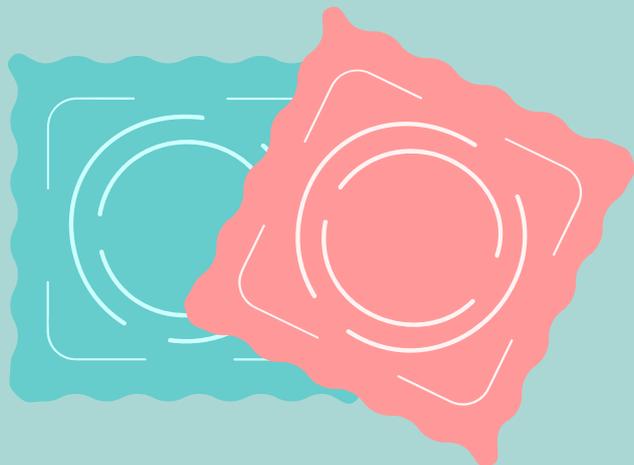
La contraception. Au sein de l'Union européenne, encore 6 Etats (Pologne, Slovaquie, Hongrie, Tchéquie, Croatie et Grèce) ont un indice d'accès à la contraception inférieur à 50%, c'est-à-dire que l'accès aux produits contraceptifs, aux services de conseil et aux informations disponibles en ligne, restent très limités ([Statista, 2023](#)). Cela est largement contrasté par d'autres pays dans lesquels l'accès à la contraception est entièrement gratuit (ex.: le Luxembourg). Ces inégalités représentent encore une fois une atteinte à un droit humain dont les femmes doivent bénéficier.

L'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG). Malgré l'autorisation de l'IVG par tous les États européens, les conditions et l'accès à l'IVG restent très inégales. Premièrement, le délai maximal pour avorter varie de 10 semaines d'aménorrhée au Portugal à 24 semaines aux Pays-Bas, avec plus de la moitié des pays autorisant l'avortement à 12 semaines. Deuxièmement, dans 23 États sur 27, les médecins peuvent faire appel à la "clause de conscience", qui les autorise à ne pas pratiquer d'acte allant à l'encontre de leurs convictions éthiques. Même si ce droit est garanti pour beaucoup, la réalité de son accès présente des obstacles de plus en plus nombreux.

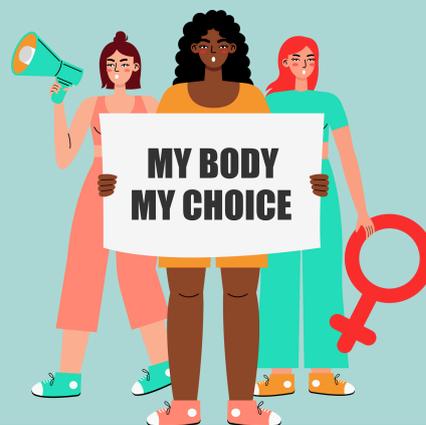
NOS PROPOSITIONS

Mettre à disposition des protections hygiéniques écologiques dans les établissements scolaires, universitaires et dans les entreprises, et ce dans toutes les toilettes, pas celles uniquement réservées aux femmes pour rendre accessibles les protections hygiéniques à toutes les identités de genre. Par ailleurs, Allons Enfants prône le développement des boîtes à dons dans toutes les villes en Europe, dans lesquelles des protections hygiéniques peuvent être déposées.

Rendre les préservatifs gratuits pour les moins de 26 ans partout dans l'UE, et rembourser à 100% les moyens de contraception féminins. En outre, il faut développer une éducation à la sexualité dans une double dynamique de prévention et de tolérance envers toutes les formes de sexualité.



Harmoniser les délais du recours à l'IVG en Europe, et augmenter l'accès aux ressources d'information et de conseil sur l'IVG.



**Allons
Enfants** 